

## RÉUNION PLÉNIÈRE

# Bon Vivant : Les saveurs des bons moments

Bon Vivant qui est installé en zone d'activité de Semur-en-Auxois, était l'hôte de cette plénière de novembre à laquelle a participé une cinquantaine d'adhérents. Autant dire que cette nouvelle réunion a été une pleine réussite avec visite de l'outil ultra performant de production de la marque, de son magasin-épicerie fine atypique et de son restaurant ouvert depuis 6 mois.

**D**idier Seguin, présentez-nous votre entreprise : métier, effectifs, chiffre d'affaires...

La fabrique de biscuits apéritif salés et sucrés a ouvert ici à Semur-en-Auxois en 1996. En 2010, Semur Feuilletage est devenue De Kroes Feuilletage qui, à son tour, a créé six années plus tard la marque Bon Vivant. Depuis sept ans, cette dernière n'a cessé de se développer. D'abord en ouvrant une boutique accolée au site de production et qui propose tout ce qui fait la convivialité : biscuits et gâteaux salés et sucrés mais aussi bières, vins, thés, confiseries, chocolats, produits du terroir régionaux, et vaisselle à travers des collections courtes renouvelées tous les deux mois... Nous proposons aussi des cadeaux gourmands à composer soi-même.

L'ouverture d'un restaurant il y a six mois environ, est la conséquence de tout le reste, de notre motivation à aller de l'avant, à tester et innover. Bon Vivant travaille régulièrement sur les goûts (nous sommes un véritable laboratoire à ciel ouvert) pour développer de nouvelles recettes. Il exerce même une activité d'apiculture avec l'exploitation de 25 ruches dont le miel est vendu au sein de la boutique. Une quarantaine de personnes travaillent sur le site. Et le chiffre d'affaires de De Kroes Feuilletage s'élève à 5 à 6 millions d'euros dont entre 5 et 600 000 euros pour Bon Vivant. Nous avons relevé une hausse de 35 % en 2023 par rapport à 2022.

**Quels sont vos projets à court ou moyen termes ?**

Les projets ne manquent pas tant nous avons des idées. Nous souhaiterions capter une nouvelle clientèle, et doubler notre chiffre d'affaires à 5 ans avec l'embauche de 15 à



Le président du club Christophe Gilles entouré de Didier Seguin dirigeant de l'entreprise De Kroes Feuilletage (à droite) et de son directeur de site Guillaume Paté.

20 personnes. Et aussi continuer à soutenir la Brasserie de Flavigny dans laquelle nous sommes investis. En projet également, la transmission de la gestion du site à Guillaume Paté.

**Selon vous, comment peut-on développer l'attractivité du territoire ?**

Sans aucune démagogie, je pense qu'un club comme le nôtre représente un atout précieux pour le territoire.

**Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : Quelles sont les raisons de votre adhé-**

**sion ? Qu'attendez-vous du club ?**

Nous adhérons bien volontiers au club des Entrepreneurs de l'Auxois pour partager nos expériences et communiquer. Ne pas s'isoler est important pour un chef d'entreprise.

AGENDA

Prochain rendez-vous  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
le mardi 5 décembre 2023 chez  
**AU BAR LE QUINCY**  
à Quincy-le-Vicomte



## LA PLÉNIÈRE EN IMAGES

# Bon Vivant : jovialité, goût pour la découverte, passion des plaisirs de la table



Une cinquantaine de participants à cette plénière chez Bon Vivant.



La visite guidée par Didier Seguin, le dirigeant de la PME De Kroes Feuilletage.



Une épicerie fine où les produits du terroir régionaux sont à l'honneur.



L'art du recevoir à la manière de Bon Vivant.



Lors de la visite.



Tout l'art de la table proposé à la boutique.



Lors de la visite.



Un restaurant particulièrement convivial.